

No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE À HUIS CLOS AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2021, À 08:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Était présent à Sainte-Julie :

Monsieur Martin Dulac Président et Délégué de la Municipalité de
McMasterville

Participaient par visioconférence :

Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean- Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu- de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

Étaient absents :

Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

2. Constatation du quorum;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 décembre 2021;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 17 novembre 2021
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Lettre d'entente – Congé à traitement différé – Agent
 - 5.2 Inspecteur-chef à la Division de la Gendarmerie – Confirmation de statut
 - 5.3 Départ à la retraite d'un agent de liaison
 - 5.4 Départ – Policiers temporaires
 - 5.5 Désistement – Policier temporaire
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Protocole d'entente avec le Ministre de la Sécurité Publique pour le financement d'un SD en matière de violence conjugale – Autorisation de signature
 - 6.2 Disposition de six (6) véhicules
 - 6.3 Adoption de la liste des comptes à payer
 - 6.4 Budget 2022 – Adoption
 - 6.5 Programme d'immobilisations – Budget 2022
7. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 8 :33 heures.

POINT 2 **CONSTATATION DU QUORUM**

Le Président constate le quorum.

POINT 3 **RÉSOLUTION**

CA-21-2348

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 décembre 2020

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 7 décembre 2021 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil en ajoutant au point 7.4 le nom de Martin Dulac comme président et en modifiant le titre de Marilyn Nadeau comme membre du Comité Exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2349

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 17 novembre 2021

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 17 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 17 novembre 2021;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 17 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-21-2350

POINT 5.1

RÉSOLUTION

Lettre d'entente – Congé à traitement différé – Agent

ATTENDU la demande de l'Agente Mélanie Millette de prendre un congé à traitement différé pour une période de six (6) mois soit du 29 juin 2025 au 27 décembre 2025;

ATTENDU que l'article 17 de la convention collective des policiers et policières de Richelieu-Saint-Laurent prévoit cet avantage;

ATTENDU l'accord intervenu entre Madame Millette et la Régie sur les modalités qui prévaudront durant cette période;

ATTENDU le projet de lettre d'entente soumis aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Gauthier
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente intervenue avec l'agente Mélanie Millette et la Régie relativement au congé à traitement différé;

D'AUTORISER le Directeur de police, Marco Carrier, à signer ladite entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2351

POINT 5.2 **RÉSOLUTION**

Inspecteur-chef à la Division de la Gendarmerie – Confirmation de statut

ATTENDU que le 24 novembre 2020, par sa résolution CA-20-2201 le Conseil d'Administration de la Régie octroyait à Madame Caroline Loiseau la fonction d'« Inspecteur-chef »;

ATTENDU que par cette même résolution l'inspecteur-chef Loiseau était affectée, à compter du 29 novembre 2020, à la Division Gendarmerie de la Régie;

ATTENDU que cette nomination était assortie d'une période de probation d'une (1) année;

ATTENDU que l'évaluation effectuée par son supérieur, Monsieur Richard Gauthier, Assistant-Directeur, est concluante à l'égard de Madame Loiseau;

ATTENDU le rapport de la Conseillère en ressources humaines, Madame Geneviève Laliberté, recommandant que le statut de Madame Loiseau soit confirmé;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER le statut de Madame Caroline Loiseau à titre d'Inspecteur-chef de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 29 novembre 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

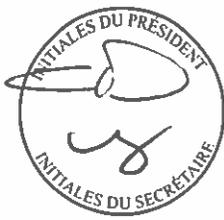
CA-21-2352

POINT 5.3 **RÉSOLUTION**

Départ à la retraite d'un agent de liaison

ATTENDU la décision de Monsieur Daniel Caty de prendre officiellement sa retraite après quarante-quatre (44) années de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Daniel Caty au 31 décembre 2021;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que Monsieur Daniel Caty est agent de liaison au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Daniel Caty et de la rendre effective au 31 décembre 2021;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2353

POINT 5.4

RÉSOLUTION

Départ – Policiers temporaires

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policier temporaire :

- Charlotte Michaud
- Thomas Dufour
- Olivier Tremblay
- Audrey Dumont-Boucher
- Cédric Lelièvre

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 23 novembre 2021;

- Charlotte Michaud

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent des personnes suivantes comme policiers temporaires et DE LES RENDRE effectives au 25 novembre 2021;

- Thomas Dufour
- Olivier Tremblay

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 1^{er} décembre 2021;

- Audrey Dumont-Boucher



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 5 décembre 2021;

- Cédrick Lelièvre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-21-2354

POINT 5.5

RÉSOLUTION

Désistement – Policier temporaire

ATTENDU la correspondance de Madame Geneviève Laliberté, Conseillère en Ressources humaines, en référence à la résolution CE-21-3599 – Embauche – Policiers temporaires, faisant état que la candidate suivante s'est désistée du processus avant son entrée en fonction :

- Carolyne Adam

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ce désistement;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER le désistement au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire :

- Carolyne Adam

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-21-2355

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Protocole d'entente avec le Ministre de la Sécurité Publique pour le financement d'un SD en matière de violence conjugale – Autorisation de signature

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à investir 27 000 000 \$ sur cinq ans pour mettre en place des actions prioritaires pour prévenir les féminicides en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique (MSP), dans le cadre des actions prioritaires pour prévenir les féminicides en contexte conjugal, doit ajouter des effectifs en violence conjugale au sein des corps de police participants;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE le paragraphe 2^o de l'article 9 de la Loi sur le ministère de la Sécurité publique (RLRQ, c. M-19.3) confie à la MINISTRE la fonction de favoriser et de promouvoir la coordination des activités policières;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent souhaite participer à ces actions en créant, au sein de son corps de police, le projet Sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale, dont le mandat spécifique est d'assurer un meilleur suivi auprès des victimes, une détection des déplacements policiers et des appels liés à la violence conjugale, une évaluation du risque des individus impliqués et l'élaboration d'un plan d'action auprès des personnes impliquées et de l'entourage, dans un but de prévention;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir les conditions et les modalités relatives au versement de subventions par la Ministre à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour la mise en place du Projet;

ATTENDU le protocole d'entente soumis;

ATTENDU les représentations faites par le Directeur de Police ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent participe à la mise en œuvre du projet « Sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale »;

D'AUTORISER le Directeur de police, Marco Carrier, à signer l'original du protocole d'entente conformément au libellé du texte remis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.2

RÉSOLUTION

Disposition de six (6) véhicules

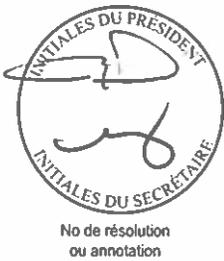
ATTENDU que la Régie souhaite se départir de six (6) véhicules automobiles qui sont inutilisés puisqu'il serait trop onéreux de les faire réparer, compte tenu notamment de leur kilométrage élevé et de leur âge;

ATTENDU que ces véhicules se décrivent comme suit :

Véhicule	Marque	Modèle	KM	Année	Série
* 13-54	Chevrolet	Cruze	161 124 km	2012	1G1PF5SC6C7349749
12-48	Nissan	Versa	51 375 km	2012	3N1BC1CPXCL378609
** 13-58	Chevrolet	Cruze	122 615 km	2012	1G1PF5SC4C7366274
** 15-65	Jeep	Compass	162 735 km	2014	1C4NJDAB0ED869109
** 14-66	Chrysler	200	113 521 km	2013	1C3CCBAXB0N609187
** 650	Chevrolet	Express	162 413 km	2006	1GNFG15T261233791

ATTENDU que la Régie a récupéré tous les équipements pouvant être utilisés pour d'autres véhicules de sa flotte;

CA-21-2356



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la Régie souhaite se départir de ces véhicules à l'encan tenu par le Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ) situé à Montréal;

ATTENDU que la Régie a déjà adhéré à cet organisme qui lui donne accès à du personnel qualifié dans la gestion et la disposition de véhicules;

ATTENDU le rapport de Monsieur Justin Tétrault, Préposé au parc automobile et aux achats, indiquant également que certains de ces véhicules qui devaient être vendus à l'encan prévu au printemps 2022 ont pu l'être aux encans du 11 septembre et 27 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Gauthier

ET RÉSOLU :

QUE la Régie puisse se départir des six (6) véhicules suivants faisant partie de sa flotte:

Véhicule	Marque	Modèle	KM	Année	Série
* 13-54	Chevrolet	Cruze	161 124 km	2012	1G1PF5SC6C7349749
12-48	Nissan	Versa	51 375 km	2012	3N1BC1CPXCL378609
** 13-58	Chevrolet	Cruze	122 615 km	2012	1G1PF5SC4C7366274
** 15-65	Jeep	Compass	162 735 km	2014	1C4NJDAB0ED869109
** 14-66	Chrysler	200	113 521 km	2013	1C3CCBAXDN609187
** 650	Chevrolet	Express	162 413 km	2006	1GNFG15T261233791

D'AUTORISER la mise au rancart de ces véhicules au niveau des inscriptions auprès de la SAAQ;

D'AUTORISER la disposition de ces véhicules par l'entremise du Service de la gestion et de la disposition des biens (SGDB) du Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ);

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, à compléter et signer tout document requis pour donner effet à la disposition de ces biens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.3

RÉSOLUTION

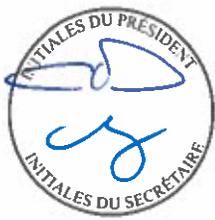
Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.3 a);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

CA-21-2357



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 975 032,89 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.4 **RÉSOLUTION** **Budget 2022 – Adoption**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

POINT 6.5 **RÉSOLUTION** **Programme d'immobilisations – Budget 2022**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

CA-21-2358

POINT 7 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


MARTIN DULAC
Président